

# RSI, chômage, microentreprise, ce qu'Emmanuel Macron a prévu pour les entrepreneurs

---

**Très populaire auprès des entrepreneurs et des travailleurs indépendants, le nouveau président a fait de l'entrepreneuriat l'un des axes de son programme destiné à renouveler l'économie. De la suppression du RSI à l'ouverture des droits à l'assurance-chômage pour les entrepreneurs, il a intégré plusieurs mesures à son programme pour doper la création d'entreprise.**

Les attentes sont grandes et la marche sera haute. Les entrepreneurs et les aspirants entrepreneurs attendaient - autant qu'ils l'espéraient - une victoire d'Emmanuel Macron à l'élection présidentielle. Ce chantre de la simplification, défendant un programme économique libéral a séduit les travailleurs indépendants et les entrepreneurs. Pourtant, « *ce n'est rien de dire qu'il faut remettre la France en marche, il faut le faire rapidement*, prévient Grégoire Leclercq, président de la Fédération des Auto-Entrepreneurs (FEDAE). *Il faut l'avouer, le bilan rendu par François Hollande n'est pas brillant : baisse massive des inscriptions au régime auto-entrepreneur, complexification des démarches administratives, perte de confiance des Français dans les dispositifs de création d'activité, persistance d'un galimatias indescriptible de régimes, statuts, dérogations, exceptions, exclusions, clauses et autres inepties juridiques, évolutions lentes mais visiblement pas salutaires du RSI...*»

[A relire : Les 5 mesures phares d'Emmanuel Macron en faveur des startups](#)

Emmanuel Macron espère s'inscrire en rupture avec ces politiques. Le président élu dit dans son programme vouloir « *recréer une mobilité économique et sociale par le numérique, la recherche et l'innovation, le travail et l'entrepreneuriat* ». Deux mesures devraient permettre de doper les créations d'entreprise. D'abord, l'ouverture des droits à l'assurance-chômage aux salariés démissionnaires. Un matelas de sécurité qui pourrait leur donner le temps de créer leur entreprise.

Ce droit ne pourra être débloqué qu'une fois tous les cinq ans. Le nouveau président a également promis d'ouvrir les droits à l'assurance-chômage à tous, « *artisans, commerçants indépendants, entrepreneurs, professions libérales et agriculteurs* ». Ce filet de sécurité devrait rendre l'entrepreneuriat et le travail indépendant plus attractifs.

## **Finis le RSI et ses interminables dysfonctionnements**

Autre mesure phare d'Emmanuel Macron pour les indépendants : la suppression du RSI. De promesses de réformes en promesses de suppression, les gouvernements successifs se sont tous heurtés à ce serpent de mer. Le président élu propose, lui, d'adosser le RSI au régime général, c'est-à-dire de supprimer la caisse qui gère actuellement le RSI et de créer un guichet dédié aux indépendants au sein du régime général.

En outre, Emmanuel Macron a annoncé une baisse des charges pesant sur les indépendants ainsi que le relèvement des plafonds pour pouvoir bénéficier du régime fiscal de la microentreprise. Une mesure destinée à encore à renforcer l'attractivité de l'entrepreneuriat et à faciliter la création d'entreprise. Pour que les wannabe entrepreneurs n'en restent plus au stade de l'intention.

[A relire : Pourquoi l'élection d'Emmanuel Macron va encourager la médecine connectée](#)